



Espace Communautaire Lons Agglomération

**REGIE ASSAINISSEMENT**

BD/SJ

**RELEVÉ DE DECISIONS**  
**CONSEIL D'EXPLOITATION DU 09 MARS 2015**

**Etaient présents :**

M. Philippe FOURNOT, Président,

Mme Françoise DUBOIS, MM. Jean-Yves LANNEAU, Jean-Guy ROBLIN, Daniel BOURGEOIS, Jacques LANÇON, Jean-Paul BUCHAILLAT, Michel MONTAGNON, Jean-Yves BAILLY, Claude JANIER, et à partir de 20 h 40, MM. Eric NOEL, John HUET, Membres.

**Pouvoirs :**

Mme Agnès CHAMBARET donne pouvoir à M. Jacques LANÇON

Mme Laura LANDRY donne pouvoir à M. Daniel BOURGEOIS

M. Michel DROIT donne pouvoir à M. Philippe FOURNOT

M. Alain PAIN donne pouvoir à Jean Guy ROBLIN

**Absente**

Mme Héroïse LAURENT

**Etait excusé :**

M. Bertrand WEIGELE, Directeur des Services Techniques Municipaux de la Ville de Lons-le-Saunier

**Assistaient également :**

Mme Béatrice DEMAÏMAY, M. Jean-Pierre VERGUET, Mme Sandrine JAILLET, Service Assainissement Régie ECLA

\*\*\*\*\*

M. Philippe FOURNOT accueille et remercie les membres présents. Il procède à l'ouverture de la séance.

### 1. Approbation du compte-rendu du Conseil d'exploitation du 19 novembre 2015

Le Conseil d'exploitation *APPROUVE* à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 19/11/2014.

### 2. Compte administratif 2014

Le Conseil d'exploitation constate les écritures suivantes :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	2 230 500.82 €	2 895 371.84 €	+ 664 871.02 €
	Section d'investissement	3 240 074.15 €	2 171 188.66 €	- 1 068 885.49 €

REPORT DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)		211 065.73 €	
	Report en section d'investissement (001)		1 582 852.33 €	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)		5 470 574.97 €	6 860 478.56 €	+ 1 389 903.59 €

RESTES A REALISER A REPORTER EN N +1	Section d'exploitation			
	Section d'investissement	769 615.21 €		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N +1	769 615.21 €		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	2 230 500.82 €	3 106 437.57 €	+ 875 936.75 €
	Section d'investissement	4 009 689.36 €	3 754 040.99 €	- 255 648.37 €
	TOTAL CUMULE	6 240 190.18 €	6 860 478.56 €	+ 620 288.38 €

Le compte administratif 2014 tel que présenté sera soumis à l'approbation du prochain Conseil communautaire.

### 3. Compte de gestion 2014

Le compte de gestion dressé par M. le Trésorier principal est présenté au Conseil d'exploitation :

#### Résultats budgétaires de l'exercice

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	TOTAL des sections
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales	4 633 000.00 €	3 140 205.73 €	7 773 205.73 €
Titres de recettes émis	2 173 544.00 €	2 898 941.13 €	5 072 485.13 €
Réductions de titres	2 355.34 €	3 569.29 €	5 924.63 €
Recettes nettes	2 171 188.66 €	2 895 371.84 €	5 066 560.50 €
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales	4 633 000.00	3 140 205.73 €	7 773 205.73 €
Mandats émis	3 334 899.75 €	2 317 441.18 €	5 652 340.93 €
Annulations de mandats	94 825.60 €	86 940.36 €	181 765.96 €
Dépenses nettes	3 240 074.15 €	2 230 500.82 €	5 470 574.97 €
<b>RESULTATS DE L'EXERCICE</b>			
Excédents		664 871.02 €	
Déficit	1 068 885.49 €		404 014.47 €

Le Conseil d'exploitation DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le Trésorier principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### 4. Affectation des résultats de l'exercice 2014

L'exercice 2014 a généré un excédent de fonctionnement de : 664 871.02 €  
 Considérant que les résultats antérieurs reportés sont de : 211 065.73 €  
 Les résultats de fonctionnement cumulés s'élèvent à : 875 936.75 €

L'exercice 2014 a généré un déficit d'investissement de : -1 068 885.49 €  
 Considérant que les résultats antérieurs reportés sont de : 1 582 852.33 €  
 Les résultats d'investissement cumulés s'élèvent à : 513 966.84 €  
 Les restes à réaliser s'élèvent à : 769 615.21 €

Les résultats cumulés de la section d'investissement ne permettent pas de couvrir la totalité des restes à réaliser.

Le Conseil d'exploitation propose d'affecter le résultat de l'exercice 2014 de la manière suivante :

- *REPORTER* une partie de l'excédent de fonctionnement au compte 1068 pour un montant de 255 648,37 € permettant de couvrir les restes à réaliser,
- *BUDGETER* au compte 002 le solde de l'excédent de fonctionnement soit un montant de 620 288,38 €

Ce point sera soumis au vote de prochain Conseil communautaire.

## **5. Contribution d'ECLA au titre des eaux pluviales**

Il est rappelé que la gestion des eaux pluviales relève de la compétence voirie. A ce titre elle est financée par le budget général de la Commune. ECLA ayant la compétence voirie, elle finance cette participation selon les modalités définies dans la délibération du 24/02/2014 conformément à la circulaire du 12/12/1978.

D'où, dépenses de l'antenne « réseaux » issue de la comptabilité analytique pour l'année n-1, majorée d'un coefficient de frais généraux de 16.5 %, soit :

Chapitre 011	25 %	Charges à caractère général
Chapitre 012	25 %	Charges de personnel
Chapitre 65	25 %	Autres charges de gestion courante
Chapitre 67	25 %	Charges exceptionnelles
Chapitre 66	25 %	Charges financières
Chapitre 042	25 %	Amortissements

Compte tenu des dépenses issues du CA 2014, le montant de la contribution 2015 est de 163 373,85 €.

## **6. Contribution du SIAVS au titre des prestations de services**

Les modalités de calcul de la prestation de service appliquée au SIAVS sont présentées au Conseil d'exploitation, selon les conventions de prestations de services signées entre ECLA et le SIAVS, en 2014 :

- Convention d'assistance technique pour l'entretien et l'exploitation des réseaux d'assainissement,
- Convention pour l'assistance à la mission de secrétariat général du Syndicat,
- Convention d'assistance technique pour le traitement des eaux usées.

Les différentes dépenses de l'année n-1 sont identifiées et majorées d'une part proportionnelle des frais généraux.

Il est précisé les modes de calculs relatifs :

- au traitement selon les stations d'épuration concernées :
  - station d'épuration de MONTMOROT pour MONTAIGU
  - station d'épuration de COURLAOUX pour MACORNAY, MOIRON, VERNANTOIS

Les dépenses sont identifiées pour l'année n-1 et majorées d'une part proportionnelle des frais généraux ; le tout est ramené au nombre d'habitants raccordés sur la station d'épuration concernée.

- à l'exploitation des réseaux des 5 communes :

Les dépenses sont identifiées sur l'année n-1 et majorées d'une part proportionnelle des frais généraux ; le tout est ramené au nombre de kilomètres de réseaux.

- au réseau : Sont ajoutés les frais de contrôles, branchements ou travaux divers qui sont refacturés au coût réel ainsi que l'ajout du remboursement de la part de l'annuité d'un emprunt relatif à des travaux sur MONTAIGU.

- à la gestion administrative du service : le calcul est fonction du nombre d'heures passées par le personnel d'ECLA avec un coût majoré de 10 % pour la responsable de service.

Ainsi le coût de la prestation pour le SIAVS, proposée par le Conseil d'exploitation, pour 2015 est le suivant :

- Traitement des effluents à MONTMOROT :	7 000 €
- Traitement des effluents à COURLAOUX :	69 000 €
- Exploitation des réseaux :	8 000 €
- Frais de gestion du service :	5 000 €
- Travaux pour compte de tiers :	30 000 € (provision)

## 7. Budget prévisionnel 2015

Le budget prévisionnel suivant est proposé au Conseil d'exploitation :

### SECTION D'EXPLOITATION

#### DEPENSES

Chapitre	Intitulé	Montant proposé
011	Charges à caractère général	976 000.00 €
012	Charges de personnel	689 500.00 €
65	Autres charges de gestion courantes	10 000.00 €
66	Charges financières	164 336.00 €
67	Charges exceptionnelles	26 180.00 €
042	Dotations aux amortissements	1 060 000.00 €
023	Autofinancement complémentaire	495 772.38 €
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION :</b>		<b>3 421 788.38 €</b>

#### RECETTES

Chapitre	Intitulé	Montant proposé
70	Vente de produits, prestations de service	2 207 000.00 €
74	Subventions d'exploitation	310 000.00 €
75	Autres produits de gestion courante	4 000.00 €
77	Produits exceptionnels	500.00 €
042	Opérations d'ordre transfert entre section	280 000.00 €
002	Excédent antérieur reporté	620 288.38 €
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION :</b>		<b>3 421 788.38 €</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### DEPENSES

Chapitre	Intitulé	Montant proposé
040	Opérations d'ordres - Transfert entre sections	280 000.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	225 000.00 €
20	Immobilisations incorporelles	233 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	336 278.16 €
23	Immobilisations en cours	3 165 657.05 €
4581	Travaux pour compte de tiers SIAVS	80 000.00 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT :</b>		<b>4 319 935.21 €</b>

### RECETTES

Chapitre	Intitulé	Montant proposé
001	Excédent antérieur reporté	513 966.84 €
10	Apports, dotations et réserves	1 235 107.99 €
13	Subventions d'investissement	935 088.00 €
040	Opérations d'ordres - Transfert entre sections	1 060 000.00 €
4582	Travaux pour compte de tiers	80 000.00 €
021	Autofinancement complémentaire	495 772.38 €
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION :</b>		<b>4 319 935.21 €</b>

*Le budget, ainsi présenté, sera proposé en Conseil d'exploitation pour vote au chapitre.*

### **8. Informations diverses :**

#### **- LISTE DES MARCHES**

M. VERGUET présente la liste des marchés conclus en 2014 et présentés en fonction de leur prix et de leur catégorie (marchés de travaux, de fournitures et de service).

#### **- CONSULTATION POUR LES PRODUITS DE TRAITEMENT**

Un appel d'offres pour la fourniture et la livraison des produits de traitement a été lancé. Les entreprises suivantes ont été retenues :

- **ADIPAP** pour le polymère des stations de COURLAOUX et MONTMOROT (2.55 € HT/kg et 2.47 € pour 2 containers)

- **SAINT HILAIRE INDUSTRIE (Européenne des Chaux et Liants)** pour la chaux éteinte des stations de COURLAOUX (142.00 € HT/t) et de MONTMOROT (120.00 € HT/t)

- **SOCIETE INDUSTRIELLE DU TITANE (Kronos Ecochem)** pour le chlorosulfate de fer de la station de MONTMOROT (125.00 € HT/t)

- **FERACID** pour le chlorure ferrique des stations de COURLAOUX (169.00 € HT/t) et de MONTMOROT (149.00 € HT/t)



**- AVANCEMENT DES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DE LA STATION D'EPURATION DE MONTMOROT**

Les travaux de restructuration de la station d'épuration de MONTMOROT touchent à leur fin. Ils devraient être achevés en mai 2015. L'enrobé sera posé courant avril ; il ne restera alors plus que la partie "végétale" à terminer.

**- MARCHE EN PREPARATION** : pour le transport et l'épandage des boues de station d'épuration.

**- CONSULTATIONS DIVERSES**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 40**

Pour être affiché,  
Fait à Lons-le-Saunier, le 23 avril 2015

Le Président,

  
Philippe FOURNOT